

NON A LA FERMETURE DES CENTRES DES FINANCES PUBLIQUES

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a engagé une démarche visant à réorganiser l'ensemble de son réseau territorial et de ses implantations sous l'autorité du ministre de l'action et des comptes publics, M Gérard DARMANIN.

Cette réforme va se traduire par un très fort repli de la DGFIP dans les territoires et une régression de l'offre de service.

Cette réforme se fait également dans un contexte de réduction des effectifs et vise à limiter l'accès des usagers à l'administration des Finances Publiques par le seul canal de l'internet et tend vers la généralisation d'un accueil sur rendez-vous.

Aujourd'hui, vos Centres des Finances Publiques vous accueillent 5 jours sur 7 pour toutes vos questions concernant vos impôts sur le revenu, locaux, fonciers, vos factures de cantine, garderie, loyers, redevance ordures ménagères, factures d'eau et d'assainissement....

Les agents des Finances Publiques vous accueillent aussi pour les paiements mais aussi pour toutes les demandes de délais et/ou renseignements divers.

Le projet du gouvernement de supprimer 900 Trésoreries et 300 Centres des Finances Publiques ne tient absolument pas compte des enjeux économiques, sociaux et fiscaux dans les territoires.

L'intersyndicale FO-Solidaires-CGT-CFDT exige le RETRAIT de ce plan MACRON/DARMANIN.

